

1 – INSCRIPTION

Toute inscription se fait par écrit à l'aide d'un bulletin téléchargé sur le site ou envoyé par l'école. L'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin complet accompagné d'une photo d'identité et d'un chèque d'acompte. Une confirmation d'inscription est adressée au stagiaire dès réception des documents précités. Une facture et une attestation individuelle de fin de formation seront adressées au stagiaire à l'issue de la formation. Pour les demandes de prise en charge professionnelle, prévoir l'inscription au moins 3 mois avant la formation souhaitée.

2 – FRAIS DE PREMIÈRE INSCRIPTION

Ces frais ne sont demandés qu'une seule fois, lors de l'inscription à la première formation certifiante. Ils ne sont pas dus pour les retraites et les stages de méditation ou pour les prises en charge professionnelle. Ils donnent droit aux avantages suivants : appartenance au réseau international (ISB – EIR – CAPP – EDM), formation continue en ligne, suivi personnalisé, aide à la mise en place de son club, référencement sur nos sites, réalisation de logos personnalisés, fourniture d'un kit de communication, réduction lors des festivals...

3 - TARIFS DES FORMATIONS

Le prix de la formation comprend le séminaire (de 1 à 5 jours), le manuel de formation, les frais de dossier, le matériel pédagogique, le certificat et la photographie numérique de la promotion. Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge des stagiaires. Un acompte est exigé pour la réservation et le solde est à régler à l'arrivée le premier jour de la formation. Toute formation commencée est due dans sa totalité.

4 – ANNULATION

Les demandes d'annulation ou de report sont recevables si elles sont justifiées par un cas de force majeure. L'acompte est alors remboursé si le désistement du participant intervient plus d'un mois avant le début de la formation. Du 30e au 15e jour précédant le début de la formation, 25% du coût total de la formation sont dus. À moins de 15 jours, la totalité du coût de la formation est due. Dans tous les cas de désistement de la part du participant, les frais de 1ère inscription restent dus pour un montant de 45€. Toute formation, commencée et abandonnée par le stagiaire pour des raisons non justifiées par la force majeure dûment reconnue, est due en totalité.

En cas d'annulation par l'école, les participants sont prévenus et les frais de 1ère inscription ainsi que l'acompte sont remboursés en totalité.

5 – RESPONSABILITÉS

Les activités sont proposées sur la base du volontariat. Les participants sont seuls responsables de leurs comportements, actions et faits durant le séminaire. La courtoisie et le respect sont privilégiés dans les échanges entre les participants et l'exclusion peut être prononcée dans le cas contraire. En cas de propos portant atteinte à la dignité de la personne et en cas de harcèlement de quelle que nature que ce soit, l'expulsion est immédiate. Ces mesures garantissent le bon déroulement de nos formations.

6 – ÉTHIQUE

La remise du certificat est conditionnée par la présence du candidat à la totalité de la formation, un comportement conforme à l'esprit de ce qui est enseigné et la réussite aux ateliers pratiques corrigés et aux contrôles de connaissances sur place et en ligne (pour la formation de rigologue expert). Les formations de l'ISB ne sont pas des thérapies ni un substitut à un traitement médical. Le non-respect de la charte éthique entraîne la radiation des listes officielles de nos sites.